

	<b>Mairie d'IFS</b> <b>Esplanade François Mitterrand</b> <b>B.P. 44 – 14123 IFS</b> Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		<b>CALVADOS</b>
		Canton
		<b>CAEN XVI</b>
<b>KEOLIS – TRAVAUX DE NUIT</b> <b>SUR LA PLATEFORME TRAMWAY</b> <b>ARRETE N° 2023/093</b>		

**LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
VU le Code de la Voirie Routière ;  
VU la demande d'arrêt de police de la circulation en date du 1<sup>er</sup> mars 2023 de la société KEOLIS Caen Mobilités pour réaliser des travaux d'entretien de nuit sur la plateforme du Tramway ;

**CONSIDERANT** qu'il convient d'assurer et de préserver la sécurité des différents usagers et de réglementer la circulation dans l'emprise du chantier ;

**ARRETE**

**Article 1 :** La société KEOLIS MOBILITES est autorisée à réaliser, à compter du 16 avril 2023 et pour une durée de 18 jours, des travaux de nuit concernant du meulage de rail sur la plateforme du Tramway avec l'utilisation de locomotive thermique, nacelles thermiques, rail-route et balayeuse.

Les travaux se dérouleront sur les horaires suivants :

- Du 16 au 21/04/2023 : 21h30 à 5h00 du matin ;
- Du 23 au 28/04/2023 : 21h30 à 5h00 du matin ;
- Du 30/04/2023 au 05/05/2023 : 21h30 à 5h00 du matin ;

**Article 2 :** Dans le cadre de la réalisation de ces travaux, la locomotive thermique traversera le carrefour Jean Vilar et les abords de la plateforme du Tramway, occasionnant des blocages minimes, des agents Keolis Caen Mobilité seront sur place en accompagnement pour réguler la circulation.

**Article 3 :** La société KEOLIS MOBILITES est chargée, en tant que de besoin, et sous couvert du présent arrêté, de la mise en place et de la maintenance de la signalisation.

**Article 4 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :  
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;  
- La Police Municipale d'Ifs ;  
- La société KEOLIS MOBILITES ;  
- Caen la mer – service de collecte des déchets ;  
- Le SDIS |

Fait à Ifs, le 4 avril 2023



Le Maire,

  
**Michel PATARD-LEGENDRÉ**